



## BILAN DE L'EXPERIMENTATION DE L'EPREUVE D'HISTOIRE DES ARTS SESSION 2010

Ce bilan a été réalisé à partir des témoignages des collègues, sollicités notamment par le biais de la liste de diffusion enseignements artistiques du SNES

### Points positifs :

- Epreuve intéressante : réel travail de préparation des élèves et des recherches personnelles
- Permet de valoriser l'oral
- La préparation sur les temps de cours à une épreuve a permis de mieux cadrer certaines classes difficiles
- Certains collègues ont été en partie rémunérés en HSE

### Points négatifs :

- Grande disparité selon les collègues, les établissements, les chefs d'établissement, les académies. Pas de contenu national, pas de cadrage de l'épreuve, donc une grosse perte d'énergie à essayer d'inventer dans chaque établissement les contenus de l'épreuve et des grilles d'évaluation. Les critères d'évaluation ont posé problème : est-ce une note pour le dossier (s'il y en a un) pour la prestation orale ? pour l'investissement personnel ? pour le travail réalisé dans les enseignements artistiques ?
- La grille d'évaluation s'est faite dans chaque établissement, parfois à l'échelle académique ce qui a impliqué une grande disparité
- L'exercice s'est révélé plutôt difficile pour certains élèves qui ont surtout "récité ce qu'ils savaient".
- Lorsque les élèves ont travaillé à un dossier, il a constitué une grosse charge de travail, en plus des devoirs habituels. Les collègues se sont souvent retrouvés avec des copiés collés d'internet. Ce dossier s'avère non constructif et inintéressant s'il n'est pas suivi par les professeurs tout au long de l'année, mais cela paraît irréalisable sur le temps de cours.
- Des dérives ont été parfois constatées :
  - Imposition à tous les élèves d'un établissement de passer cette épreuve alors qu'on était dans l'expérimentation, sur la base du volontariat.
  - Le jury fut parfois non souverain parfois (« bidouillages » de la part des chefs d'établissement)
  - Des notes d'histoire des arts ont parfois été portées sur le bulletin trimestriel
  - Une non consultation des équipes pédagogiques pour la mise en place de l'épreuve
  - Les élèves ne savaient pas ce que l'on attendait d'eux
- Une grosse colère de la part de la profession concernant l'obligation de mettre en place l'enseignement de l'histoire des arts alors qu'il fallait aussi mettre en place les nouveaux programmes (simultanément sur les 4 niveaux du collège en arts plastiques et éducation musicale, en 6<sup>ème</sup> en histoire).
- Le manque de concertation et surtout de la possibilité de la faire. Ce manque se traduit par un manque de temps profs/élèves et par un manque de temps pour l'interrogation orale (les 15mn ne sont pas suffisantes, surtout si un extrait de film ou une écoute servent de support à l'interrogation).
- Manque de temps dans l'emploi du temps des enseignants pour se concerter
- Manque d'entraînement à l'oral pour les élèves
- Cette année l'interdisciplinarité a été peu mise en place par manque de temps, d'information, de possibilité entre collègues, de compréhension des textes, d'implication des chefs d'établissement
- Cette interdisciplinarité implique de connaître les programmes des autres disciplines
- Tendance à privilégier le côté « historique » de l'analyse d'œuvre au détriment des analyses musicales et plastiques
- Certains jurys désignés au dernier moment par les chefs d'établissement ne connaissaient pas les sujets, les oeuvres, ni le contenu de cette épreuve,
- Le cahier des charges est trop lourd pour les collègues
- Les élèves ont du mal à faire une synthèse entre les matières impliquées.
- Les élèves de troisième manquent d'autonomie et il est très difficile de les préparer à cette épreuve.

### Pour l'an prochain, craintes et propositions des collègues :

- Craintes d'avoir à « entraîner les élèves à l'oral » sur le temps de cours, au détriment des pratiques et des contenus à mettre en oeuvre
- Crainte d'un « grignotage » du temps de pratique artistique en classe, s'il faut prendre du temps pour réaliser des dossiers ou les entraîner à un oral.
- Demande de faire passer les oraux en dehors du temps de cours, avec une rémunération pour les jurys.
- Certains collègues proposent des heures intégrées dans les emplois du temps, un alignement horaire entre les disciplines impliquées, des heures ajoutées à l'emploi du temps des élèves pour permettre l'interdisciplinarité.
- Pour le diplôme **national** du brevet, demande forte de cadrage national pour harmoniser les objectifs de l'épreuve et les critères d'évaluation.